

AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



2010

Barreau
du Québec



NOTE : dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Cérémonie officielle
de remise de
la désignation
honorifique
Avocat émérite
Ad. E.

Le Windsor, Montréal
Le 7 septembre 2010



LE COMITÉ DE RECOMMANDATION

Le Comité de recommandation est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des autres barreaux de section, nommés par le Conseil général pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Pour la formation initiale du Comité, trois des membres sont nommés pour un mandat de trois ans, dont un comme président, deux pour un mandat de deux ans, deux pour un mandat d'un an, permettant ainsi de constituer le jury dès que possible parmi les membres ayant reçu le titre *Avocat émérite*.

Le Comité de recommandation fait rapport au Conseil général qui entérine ou non ses recommandations.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



L'EXCELLENCE À L'HONNEUR

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. L'ascendant du candidat au sein de sa profession doit être de notoriété publique et la qualité de ses interventions se situer au-delà de la moyenne dans son champ de pratique. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par un engagement au sein du Barreau ou par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre de cours de formation professionnelle.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou par son parcours professionnel, qui rejaillit sur la profession d'avocat.





LES RÉCIPENDAIRES DU TITRE ET LEURS SIGNES DISTINCTIFS

Les avocats désignés par le Comité de recommandation ainsi que les avocats ayant reçu ou qui recevront les autres reconnaissances que sont la *Médaille* et les *Mérites* du Barreau du Québec :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la papeterie St-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec auquel on a incorporé de l'or et un rubis;
- ajouteront après leur nom, les lettres Ad. E. pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 32 *Avocats émérites* désignés en 2010 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi que les récipiendaires de la *Médaille* et des *Mérites* 2010 qui porteront automatiquement la désignation *Avocat émérite* s'ils ne l'ont pas déjà reçue.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE 2010 : UNE TRADITION D'EXCELLENCE

Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des *avocats émérites* tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits iront, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisation choisie cette année par le Comité exécutif du Barreau du Québec est la Fondation Lafontaine-Cormier, dont la mission est de mettre en valeur le patrimoine juridique québécois tant par des activités éducatives que par la conservation de documents, d'objets ou d'édifices en lien avec l'administration de la justice.

La première édition de cette soirée sera aussi le moment de reconnaître le travail *pro bono* de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2010 par l'organisme Pro Bono Québec.





LA FONDATION LAFONTAINE-CORMIER

La Fondation Lafontaine-Cormier a pour mission de mettre en valeur le patrimoine juridique québécois tant par des activités éducatives que par la conservation de documents, d'objets ou d'édifices en lien avec l'administration de la justice.

Aussi, la Fondation veut encourager la publication d'ouvrages historiques et, entre autres, de biographies dans le domaine juridique. De plus, la Fondation favorisera l'acquisition d'objets ayant une valeur patrimoniale portant sur l'administration de la justice au Québec et au Canada, et ce, afin d'enrichir le contenu muséal de la Cour d'appel du Québec.

L'un des volets de son action est l'organisation de visites éducatives pour les écoliers et les étudiants de tous les niveaux, généralement dans l'édifice Ernest-Cormier, siège de la Cour d'appel du Québec à Montréal. Ces visites visent à initier ces jeunes à l'administration de la justice et aux notions les plus importantes de notre droit, comme le sont les Chartes des droits et libertés. À cette fin, des documents, tant en version papier qu'en version audiovisuelle, pourront être produits par la Fondation.

D'autre part, la Fondation veut assurer une plus grande diffusion au Canada et ailleurs des jugements de la Cour d'appel du Québec, notamment en traduisant en anglais les jugements rendus en français, et ainsi diffuser la jurisprudence de la Cour d'appel du Québec au-delà des frontières québécoises.



MÉDAILLE DE SAINT-YVES 2010

Depuis plus d'un an, **Pro Bono Québec** s'efforce de promouvoir et de coordonner le travail juridique *pro bono* afin d'apporter une solution aux dossiers à caractère exceptionnel, d'intérêt public ou ceux pour lesquels un tort irréparable pourrait être causé à un citoyen ou à un groupe de citoyens incapables économiquement de faire valoir leurs droits. **Pro Bono Québec** veut devenir un carrefour où convergent et d'où émergent des initiatives de travail juridique *pro bono* visant à améliorer l'accessibilité à la justice.

Pro Bono Québec n'est pas seul à s'investir d'un tel mandat. Plusieurs avocats et étudiants en droit se dévouent pour cette mission. Leurs efforts doivent être reconnus et soulignés. Voilà pourquoi, chaque année, **Pro Bono Québec** remettra la Médaille de Saint-Yves en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat ou d'un étudiant en droit en matière de services juridiques *pro bono*.

Saint-Yves est le saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Né en Bretagne (1250-1303), on le représente généralement avec une bourse dans une main, pour signifier tout l'argent qu'il a donné aux pauvres dans sa vie, et un parchemin dans l'autre, qui rappelle sa charge de juge ecclésiastique.

Pro Bono Québec félicite les candidats en lice pour l'attribution de la Médaille :

● M. Marc-Antoine Cloutier ● M^e Éric Downs,
M^e Jean-Marc Fradette et M^e Marco Labrie ●
M^e Colin K. Irving ● M^e Geeta Narang ●
M^e Mathieu Piché-Messier ● M^e Simon Potter
● M^e Renée Vézina ● M^e Jared Will



AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.



Ad. E.



La juge Johanne April, Ad. E.
Cour supérieure du Québec
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

La juge Johanne April a œuvré au sein de l'étude Rioux, Bossé, Massé, Moreau dès ses débuts dans la profession où elle pratiquait le droit civil général avec une expérience particulière en droit familial, droit de la jeunesse, droit commercial et droit municipal. Elle a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec en mai 2010*.

CONTRIBUTION

La juge Johanne April s'est impliquée, tout au long de sa carrière, auprès de son Barreau de section et du Barreau du Québec. Elle a été bâtonnière du Barreau du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1997-1999) et membre du Comité en droit de la famille (1999). Elle a été présidente du Comité des requêtes du Barreau du Québec (2001-2002), sur demande, à titre de membre du Comité administratif du Barreau du Québec. Elle a publié un texte de formation sur les pensions alimentaires « *Pension alimentaire pour époux : quel est ton signe ?* » pour la Formation continue du Barreau (2009).

RAYONNEMENT

Elle est, depuis de nombreuses années, très engagée dans son milieu. En 2005, elle a été nommée « Personnalité de l'année » par la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup. En 2006, elle a fait l'objet d'une reconnaissance particulière comme finaliste au concours « Femmes de mérite 2006 », présenté par le YMCA de Québec, elle qui pourtant œuvrait dans le district de Kamouraska. Elle s'est également dévouée auprès de diverses associations ecclésiastiques et culturelles, démontrant son sens des valeurs et la charité qu'elle a su démontrer dans la vie de tous les jours, mais aussi dans sa carrière de juriste. À la fin de son mandat, elle occupait le poste de présidente du Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup.

* La distinction *avocat émérite* lui a été décernée avant sa nomination à titre de juge à la Cour supérieure du Québec.





Ad. E.

M^e Marie-Claire Belleau, Ad. E.
Faculté de droit de l'Université Laval
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Marie-Claire Belleau est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle est médiatrice accréditée en médiation familiale, civile, commerciale et du travail et met ses compétences dans ce domaine au service de la Cour du Québec, de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, du Barreau du Québec et du Centre de médiation Iris du Québec.

CONTRIBUTION

M^e Belleau a, au cours de sa carrière, donné des séances de formation aux étudiants de la Faculté de droit de l'Université Laval, de l'Université d'Ottawa, d'universités européennes et américaines, aux légistes et autres avocats du ministère de la Justice du Québec, aux juges de la Cour supérieure et de la Cour du Québec ainsi qu'aux membres de l'Institut national de la magistrature. Elle a de nombreuses publications à son actif, dont une part se rattache à la théorie juridique, à l'histoire de la pensée juridique, à la critique identitaire et à l'étude du pouvoir judiciaire et ses modes d'expression, dont la pratique de l'opinion dissidente. Elle est membre du Comité des femmes dans la profession du Barreau du Québec (depuis 2005). Elle partage aussi son expertise en collaborant à la mise en place des centres de justice de proximité annoncés par la ministre Kathleen Weil en avril 2009.

RAYONNEMENT

Elle a reçu deux « Maillets » pour l'excellence de son enseignement remis par la communauté étudiante de la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle a œuvré à titre de commissaire pour le bureau de l'Ombudsman de la Ville de Québec (2004-2007). Elle est la responsable du Comité d'organisation de la Conférence annuelle Claire L'Heureux-Dubé.





Ad. E.



Me Yves Bériault, Ad. E.
Auparavant chez McCarthy Tétrault
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Yves Bériault a longtemps été associé au cabinet McCarthy Tétrault et il est l'un des leaders du groupe de droit de la concurrence du cabinet. Il a conseillé de nombreuses entreprises canadiennes et internationales relativement à tous les aspects du droit canadien de la concurrence.

CONTRIBUTION

Me Bériault est la référence en droit de la concurrence au Québec. Souvent invité à titre de conférencier au Canada et à l'étranger pour traiter de questions touchant son domaine d'expertise, il a de plus écrit de nombreux articles sur le sujet. Il a été chargé de cours en droit de la concurrence à l'Université de Montréal (1986-1991). Il a été nommé procureur de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés (1975). Il a été membre du Comité consultatif mis sur pied par le Bureau de la concurrence pour étudier des modifications proposées à la *Loi sur la concurrence* et l'un des experts choisis par ce même Bureau pour préparer un rapport sur l'opportunité de modifier les dispositions de la *Loi sur la concurrence* relatives aux ententes entre concurrents. Avec ses collègues de McCarthy Tétrault, Madeleine Renaud et Yves Comtois, il est coauteur d'un traité sur le droit de la concurrence (*Le droit de la concurrence au Canada*, Carswell, Montréal, 1999).

RAYONNEMENT

Il est cité comme étant un chef de file dans le secteur du droit de la concurrence dans des publications juridiques reconnues telles que, entre autres, le guide *The Best of the Best 2006*, le *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* et *Canadian Legal Lexpert Directory* et le *Chambers Global : The World's Leading Lawyers*.





Ad. E.

M^e Jean-Yves Bernard, Ad. E.
Ministère de la Justice du Québec
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean-Yves Bernard œuvre depuis plus de 30 ans au contentieux du ministère de la Justice du Québec.

CONTRIBUTION

Après avoir exercé en pratique privée (de 1971 à 1977), M^e Bernard s'est joint au ministère de la Justice du Québec à la création du contentieux. Nommé directeur en 1984, puis directeur général associé aux Affaires contentieuses en 1995, il a agi au nom du procureur général du Québec devant les tribunaux judiciaires dans des dossiers complexes et importants pour l'État québécois. Il a aussi représenté les intérêts de l'État jusqu'à la Cour suprême dans plusieurs causes. Par ailleurs, il a participé aux travaux du Comité de révision de la procédure civile qui a mené aux importantes modifications apportées au *Code de procédure civile* le 1^{er} janvier 2003. Il a enseigné à l'École du Barreau et au Séminaire sur les techniques de plaidoirie à Sherbrooke. Il a également agi comme conférencier lors de congrès des juristes de l'État et de la conférence internationale Claire L'Heureux-Dubé.

RAYONNEMENT

Reconnu par ses pairs comme étant un juriste exceptionnel et un plaideur exemplaire, il a participé de près ou de loin à tous les grands débats juridiques au sein de l'État ou de la société québécoise des 30 dernières années, ce qui fait de lui un conseiller respecté, tant par les autorités du ministère de la Justice que par les autorités gouvernementales.





Ad. E.



M^e Max R. Bernard, Ad. E.
Heenan Blaikie
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Max R. Bernard s'est joint au cabinet Heenan Blaikie en 1975. Il exerce en litige commercial, droit de la construction, immobilier, courtage en valeurs mobilières et droit bancaire.

CONTRIBUTION

Avant de se joindre à Heenan Blaikie, M^e Bernard a représenté l'Association des Inuits du Québec dans le cadre des procédures qui ont mené au premier règlement moderne des revendications territoriales des autochtones au Canada. Depuis, il a traité divers types de réclamations commerciales et contractuelles, assuré la représentation de courtiers en valeurs mobilières et participé à la négociation de contrats de construction. Sa vaste expertise en droit immobilier couvre, entre autres, le développement, le financement et les redressements. Il est souvent nommé pour agir à titre d'arbitre lors de conflits.

RAYONNEMENT

Fellow de l'American College of trial Lawyers, il est recommandé par ses pairs, selon le sondage annuel de LEXPERT; son nom se trouve également dans le *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* et il est reconnu comme étant l'un des meilleurs avocats canadiens en règlement extrajudiciaire de conflits, de litige « bet-the-company », de droit de la construction et de litige commerciaux, selon le répertoire *The Best Lawyers in Canada*. Il s'est également mérité la cote la plus élevée décernée par Martindale-Hubbell. Il a été officier du Barreau de Montréal et président de l'Association de droit Lord Reading. Il a été pendant longtemps officier de la région de Québec du Congrès juif canadien et il est maintenant administrateur de la Fondation de la Tolérance.





Ad. E.

M^e Yvan Bolduc, Ad. E.
Heenan Blaikie s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Yvan Bolduc s'est joint à Heenan Blaikie en 1981. Il exerce le litige civil et commercial et possède une expertise en responsabilité professionnelle et diffamation, et droit administratif et constitutionnel.

CONTRIBUTION

Diplômé en économie et en droit, M^e Bolduc a été l'auxiliaire juridique du juge en chef du Canada, Gérald Fauteux, de 1971 à 1973. Avant de se joindre à Heenan Blaikie, il a représenté, entre autres, le D^r Henry Morgentaler dans trois dossiers en matière criminelle, dont un a donné lieu à une décision de la Cour suprême du Canada en 1976. Reconnu pour sa très grande expérience des procès d'envergure, il a été avocat principal pour la commission de la Gendarmerie royale du Canada dans l'*affaire Airbus*, pour l'ancien premier ministre du Québec Lucien Bouchard et l'ex-premier ministre Jacques Parizeau dans une poursuite pour libelle, dont le bien-fondé a été confirmé par la Cour d'appel en 2003, de même que dans l'*affaire Irwin Toy* qui a mené à une décision de la Cour suprême du Canada reconnaissant la protection constitutionnelle à l'expression commerciale. Plus récemment, il a agi comme avocat principal pour Loto-Québec dans le recours collectif institué pour les joueurs pathologiques. Il agit pour Coopers & Lybrand dans les litiges Castor depuis 1993.

RAYONNEMENT

Considéré comme un chef de file dans son domaine, il est souvent recommandé par ses pairs, selon le sondage annuel de LEXPERT. Il est également reconnu comme une sommité en litige commercial par *The Best Lawyers in Canada*, et par le *World's Leading Lawyers* de Chambers Global pour ses réalisations dans les dossiers de libelle et diffamation. Par ailleurs, il s'est mérité la cote la plus élevée (AV) décernée par Martindale-Hubbell et il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers.





Ad. E.



M^e Luc Côté, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Luc Côté poursuit actuellement une carrière internationale axée sur les droits de l'homme et le droit pénal international.

CONTRIBUTION

Après avoir pratiqué à titre d'avocat criminaliste au sein du Centre communautaire juridique de Montréal, M^e Côté a consacré l'essentiel de sa carrière à la poursuite des criminels de guerre au sein de différents tribunaux et organisations internationales. D'abord au Rwanda, où, pendant cinq ans, il a enquêté sur le génocide, il a été à l'origine des premières mises en accusation pour crime de génocide déposées devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Par la suite, en tant que directeur des poursuites de la Cour spéciale pour la Sierra Leone, il a dirigé les équipes chargées de poursuivre les principaux responsables des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis durant la guerre civile qui a ravagé ce pays d'Afrique de l'ouest. En 2006, il a été nommé par le secrétaire général des Nations Unies comme directeur exécutif de la commission d'enquête spéciale et indépendante pour le Timor-Leste. En 2008, il a dirigé pour les Nations Unies une vaste enquête sur les plus graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues au cours des nombreux conflits armés qui ont marqué la République démocratique du Congo.

RAYONNEMENT

Il est aujourd'hui un consultant respecté en matière de droit pénal international et de justice transitionnelle. Il travaille auprès de l'UNICEF, du Haut Commissariat aux droits de l'homme et du Centre international pour la justice transitionnelle. Il a publié des articles, prononcé des conférences et dirigé plusieurs formations sur les enquêtes et les poursuites internationales.





Ad. E.

M^e Monique Dupuis, Ad. E.
Fonds d'assurance responsabilité professionnelle
du Barreau du Québec
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Monique Dupuis œuvre au contentieux du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, après avoir exercé en pratique privée depuis ses débuts dans la profession.

CONTRIBUTION

M^e Dupuis a enseigné la déontologie, les techniques de plaidoirie, la responsabilité civile, la procédure et la preuve, à l'École du Barreau (1987-2008). Elle prononce des conférences pour la Formation continue du Barreau en preuve et procédure civile. Depuis 2002, elle est animatrice au Séminaire sur les techniques de plaidoirie de Sherbrooke. Depuis 2005, elle a animé plusieurs séances de formation auprès des juges de la Cour du Québec. Elle a été inspectrice (1990-2008) et syndique ad hoc (2003-2008) pour le Barreau. Elle est membre du Comité sur la procédure civile du Barreau du Québec, et a été membre du Comité consultatif de la formation continue (2004-2007). Elle est présidente du Comité sur le service d'appui professionnel et de mentorat du Barreau de Montréal.

RAYONNEMENT

Elle est coauteure, en preuve civile, de « Preuve et Procédure » utilisé depuis 1995 par l'École du Barreau, et abondamment cité dans la jurisprudence. Elle a donné un séminaire de deux jours portant sur les techniques de rédaction juridique à l'Institut international de droit de développement (1999) à Rome réunissant des participants de divers pays de droit civil et en voie de développement. Elle siège au conseil d'administration du Centre communautaire juridique de Montréal depuis 2006.



Ad. E.



M^e René Dussault, O.Q., MSRC, Ad. E.
Heenan Blaikie Aubut
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e René Dussault est avocat-conseil au sein du cabinet. Il a connu une brillante carrière juridique comme administrateur public et avocat durant quelque 45 années, dont près de 20 comme juge à la Cour d'appel du Québec. De plus, il a coprésidé la Commission royale sur les peuples autochtones.

CONTRIBUTION

M^e Dussault a été professeur et directeur des études supérieures à la Faculté de droit de l'Université Laval (1966-1970), professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (1981-1989) et premier titulaire de la Chaire Bora Laskin en droit public à la Osgoode Hall Law School (1983-1984). Il a signé le *Traité de droit administratif* qui a remporté le prix Walter Owen de la Fondation pour la recherche juridique de l'Association du Barreau canadien et le prix du Concours juridique de la Fondation du Barreau du Québec. Il a été le président fondateur de l'Office des professions et sous-ministre de la Justice du Québec.

RAYONNEMENT

Il a reçu la médaille du Barreau du Québec (1987), la médaille Vanier de l'Institut d'administration publique du Canada (1998), la médaille du Conseil des tribunaux administratifs canadiens (2006), la médaille Gloire de l'Escolle décernée par l'Association des diplômés de l'Université Laval (2009), le prix du Conseil interprofessionnel du Québec (1991) et le prix « Les Assises » de l'Association du Barreau canadien (2001) et a été nommé membre de la Société royale du Canada (1987). Plus récemment, il a reçu la distinction d'Officier de l'Ordre de la Pléiade et a été nommé Officier de l'Ordre national du Québec (2010). Il est par ailleurs vice-président de Québec-Transplant.





Ad. E.

M^e Maurice Forget, C.M., Ad. E.
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Maurice Forget est avocat-conseil associé au cabinet. Il est spécialiste des achats/ventes et restructurations d'entreprises et des valeurs mobilières. Il est le conseiller attiré en matière de droit commercial général de plusieurs entreprises nationales et multinationales dans les secteurs de la fabrication et des services.

CONTRIBUTION

M^e Forget a joué un rôle de premier plan dans un grand nombre de transactions qui ont marqué l'histoire économique du Canada. Il a fait partie du conseil d'administration d'importantes entreprises dont American Express au Canada, Cabano Kingsway et Assurance Standard Life du Canada. Il a été président du Comité de la bibliothèque du Barreau de Montréal (1984-1987) et membre du Comité de discipline du Barreau de Québec (1990-1994). Il a partagé une charge de cours en valeurs mobilières à la Faculté de droit de l'Université McGill et est actuellement membre du Comité consultatif du doyen de cette Faculté.

RAYONNEMENT

Il a présidé aux activités philanthropiques de plusieurs institutions montréalaises importantes dans les domaines de l'éducation, de la santé et des arts, notamment l'Hôpital Douglas, le Collège Dawson, la Fondation Héritage Montréal, les Amis du Musée d'art contemporain de Montréal, le Conseil des arts de Montréal (de 1999 à 2006) et l'Association des collections d'entreprises (membre fondateur et ancien président). Il est récipiendaire de l'Ordre du Canada et a reçu la Médaille du jubilé en 2002. Une salle de conférence de l'Institut Douglas en santé mentale porte son nom. Il est également consul honoraire de la République d'Estonie à Montréal depuis 2003.



Ad. E.



M^e Jean-Yves Fortin, BA, LLL, FIIC, FCAB, ASC, Ad. E.
Davis s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean-Yves Fortin est associé au sein du cabinet. Il est leader dans le domaine de l'insolvabilité et de la restructuration. M^e Fortin a été actif dans la plupart des grands dossiers d'insolvabilité et restructuration, dans la région de Montréal et au Canada depuis les 35 dernières années.

CONTRIBUTION

Avocat en pratique privée depuis 1971, M^e Fortin fonde son premier cabinet en 1974. D'abord associé chez Fortin, Langlais, Trudel jusqu'en 1980, il finalise son association avec Lamoureux, Fortin, Rousseau, Cossette qu'il quitte en 1986 pour devenir associé chez Bélanger, Sauvé. En 1997, il forme Brouillette, Charpentier, Fortin qui deviendra BCF. En février 2010, M^e Fortin a joint le cabinet national DAVIS, s.e.n.c.r.l., fondé en 1892 et comptant 110 associés et environ 250 avocats.

RAYONNEMENT

Sélectionné par le *Law Business Research Who's Who Legal* comme étant « Un des avocats leader mondial » (2004-2009) dans le domaine de l'insolvabilité et de la restructuration, il a aussi été cité comme étant un des meilleurs avocats au Canada (de 2006 à 2008 et en 2010), nommé Fellow de l'American College of Bankruptcy (2005) et aussi de l'Institut de l'insolvabilité du Canada (2004). Membre fondateur de l'International Insolvency Institute, il a été membre, entre autres, de la commission Colter (1984) et membre d'une commission de l'American Law Institute (Canada, États-Unis, Mexico) pour définir une législation commune en matière d'insolvabilité et membre du conseil d'administration de diverses sociétés privées. Récipiendaire d'un prix d'honneur de la National Association of Credit Management (NACM- Canada) en reconnaissance de son leadership et de son soutien (2008). À tout cela s'ajoute sa participation active à l'enseignement, à la rédaction d'articles et d'ouvrages.





Ad. E.

**Me Christine Fournier, Ad. E.
Granby**

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Christine Fournier exerce la profession d'avocate depuis 1986. Ses champs de pratique sont le droit familial, le droit civil et le droit fiscal, corporatif et des affaires. Elle agit également à titre de médiatrice en matière familiale.

CONTRIBUTION

Me Fournier est très active au sein de la section de Bedford. Responsable de la bibliothèque de droit jusqu'en 1991, elle a été trésorière jusqu'à tout récemment, puis première conseillère en 2000-2001 pour ensuite devenir bâtonnière de la section en 2001-2002. Membre du Comité de jumelage du Barreau de Bayonne en France et du Barreau de Bedford, elle est également membre, entre autres, du Comité de droit familial, du Comité de discipline du Barreau du Québec et de l'Association des avocats et avocates en droit de la famille du Québec. Depuis 1997, elle est membre de l'Association de médiation familiale du Québec et elle est inscrite sur la liste de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal. Elle a aussi été présidente de l'Association des avocats et avocates de province en 2007-2008.

RAYONNEMENT

Elle se démarque également sur le plan social. Secrétaire d'Héritage Abbotsford pour le maintien des bâtiments des églises anglicanes, elle a aussi été membre du Comité des allocations de fonds aux organismes communautaires de Centraide Richelieu et Yamaska, administratrice chez Entr'Elles Granby Inc., et membre de la Chambre de commerce de Granby sans compter sa participation aux opérations annuelles de Nez rouge. Elle s'est également impliquée à titre de directrice de scrutin pour la circonscription électorale de Shefford.





Ad. E.



Me Roch A. Fournier, Ad. E.

Roch A. Fournier, avocats

Sherbrooke

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Roch A. Fournier a exercé en droit criminel, en droit du travail, en droit administratif et principalement en responsabilité civile et médicale.

CONTRIBUTION

Me Fournier s'est notamment illustré dans des procès devant jury en première instance et lors de plaidoiries en Cour d'appel et en Cour suprême du Canada. Il s'est également distingué dans la négociation de conventions collectives et en arbitrage en plus d'avoir agi à titre de conseiller juridique auprès de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, du Centre de santé Inuulitsivik et du Module Nord québécois quant à l'organisation des soins médicaux à Montréal pour la population inuite. Il a été membre, entre autres, du Conseil général, du Comité de déontologie et du Comité de discipline du Barreau du Québec et a été bâtonnier du Barreau de Saint-François en 1983-1984.

RAYONNEMENT

Depuis 2008, il est commissaire à temps partiel à la Commission canadienne des droits de la personne et il est membre du Bureau des gouverneurs et du Comité de placements de la fondation J.-Armand-Bombardier. Il a été président du Conseil d'administration de Moisson Estrie pendant 16 ans, membre du Conseil d'administration de la Fondation de l'Université de Sherbrooke et président de l'assemblée des membres. Il est récipiendaire du prix Pro Bono de l'Association du Barreau canadien pour son engagement communautaire, et du prix Leadership 1997 à Sherbrooke. Il a été nommé Grand Estrien en 2003.





Ad. E.

M^e Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean-Jacques Gagnon est actuellement vérificateur du processus de sélection dans l'appel de propositions pour la conception, la construction, le financement et l'entretien du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Ce projet est réalisé en mode PPP.

CONTRIBUTION

M^e Gagnon s'est fait valoir en tant que juriste et plaideur en droit administratif, droit des assurances, de la construction et de la responsabilité professionnelle ayant, entre autres, représenté le Fonds d'assurance du Barreau du Québec pendant plusieurs années. En 1998, il a participé au méga procès de la MIUF. Ces dernières années, il a présidé les conseils de discipline de neuf ordres professionnels. À ce titre, il a siégé, notamment, comme suppléant dans des dossiers du Barreau du Québec, de la Chambre des notaires et du Collège des médecins. Il a été bâtonnier du Barreau de Montréal (1994-1995). Il y a présidé plusieurs comités, dont le Comité de liaison avec le public (1996-2000). C'est durant ce mandat qu'il a été l'instigateur de la Semaine du droit devenue depuis le Salon Visez Droit. Au Barreau du Québec, il a été membre du Comité administratif, du Conseil général et du Comité des requêtes. Il a aussi présidé les Comités des communications, du *Journal* et de la campagne annuelle de publicité.

RAYONNEMENT

En 2000, il a reçu le Mérite du Barreau de Montréal pour sa contribution au Comité de liaison et pour son implication constante même après son bâtonnat. Il est Gouverneur de la Fondation du Barreau et a siégé à son conseil d'administration (1989-1993). Ancien vice-président pour le Canada de l'Union Internationale des avocats, il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers.



Ad. E.



M^e Chantal Gosselin, Ad. E.
Joli-Cœur Lacasse s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Chantal Gosselin s'est jointe au cabinet Joli-Cœur Lacasse à la fin de ses études en 1988. Elle est devenue associée en 2002 et membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif de 2006 à 2010. Elle exerce en droit de la famille et des personnes ainsi qu'en droit civil.

CONTRIBUTION

Médiatrice familiale accréditée depuis 1998, M^e Gosselin a acquis une solide renommée en matière de représentation devant les tribunaux, principalement devant la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour du Québec.

RAYONNEMENT

Elle est très engagée socialement. Depuis plus de quatorze ans, elle est très active au sein de l'Ordre et fait partie de comités du Barreau du Québec et du Barreau de Québec. Bâtonnière du Barreau de Québec en 2008-2009, elle est gouverneure de la Fondation du Barreau du Québec. Elle a siégé à divers conseils d'administration et présidé plusieurs organismes, dont la Chambre de commerce de Beauport – Côte-de-Beaupré. Elle est actuellement membre du Conseil d'administration de la Fondation du Centre Jeunesse de Québec et d'Éducaloi, vice-présidente d'un centre de la petite enfance et présidente du Centre de justice de proximité de Québec. Elle a été sélectionnée à titre de l'une des *Femmes d'affaires 2009* par le *Journal d'affaires de Québec et Chaudière-Appalaches*. Mère de deux enfants, elle a su relever le défi de la conciliation famille-travail.





Ad. E.

M^e Bernard Grenier, Ad. E.
Schurman Longo Grenier
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Retraité de la Cour du Québec depuis 2002, M^e Bernard Grenier est avocat-conseil au cabinet Schurman Longo Grenier.

CONTRIBUTION

Fondateur de l'Assistance judiciaire du Barreau de Montréal (maintenant aide juridique), M^e Grenier a travaillé notamment à la Commission de réforme du droit du Canada, a pratiqué le droit pénal, puis a été nommé juge à la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec. Il a également été engagé dans l'enseignement du droit et la formation professionnelle des jeunes avocats en plus d'avoir participé à la formation des magistrats canadiens et à celle de magistrats dans divers pays, dont la Chine, la Croatie, la Serbie, le Chili et la Bolivie.

RAYONNEMENT

Il s'est également illustré par son engagement. Entre autres, il a été président de la Société de criminologie du Québec, directeur-adjoint puis directeur intérimaire de l'Institut national de la magistrature à Ottawa et membre du Tribunal des professions. De plus, il s'est engagé activement auprès du Barreau à travers divers comités, dont le Comité sur les communautés culturelles, à titre de membre de l'Inspection professionnelle et en tant qu'observateur désigné par le bâtonnier aux mégas procès criminels du Centre judiciaire Gouin. Depuis 2004, il participe à des émissions de radio et de télévision diffusées par RDI et Radio-Canada où il commente des sujets d'actualité liés au droit pénal. Enfin, il a reçu la médaille de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 2004 et a été honoré en 2005 par l'Association des avocats de la défense de Montréal.





Ad. E.



Me Louis P. Huot, Ad. E.
Stein Monast s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Louis P. Huot est associé du cabinet depuis 1997. Il exerce au sein du groupe litige commercial, bancaire et insolvabilité en plus de faire partie du regroupement de droit immobilier du cabinet. Il représente une clientèle commerciale, industrielle et institutionnelle dans des domaines de droit aussi variés que le droit commercial, le droit immobilier, le droit de la construction, le droit de la propriété intellectuelle, le droit municipal et les relations de travail.

CONTRIBUTION

Me Huot a été membre du Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec (1982-1989), dont il a été vice-président (1987-1989) et où il a contribué à la mise en œuvre du nouveau programme de formation axé sur le développement des habilités professionnelles. Il a aussi été membre du Comité de discipline du Barreau du Québec (1986-1988 et 1993-1995) en plus de faire partie, entre autres, du Comité sur la sténographie du Barreau du Québec (1981-1992). Il a enseigné plusieurs matières à l'École du Barreau, centre de Québec (1982-1995), dont la déontologie, la négociation, le droit des obligations et le droit des sûretés. Il représente le Barreau du Québec sur le Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour la province de Québec (Est) depuis février 2010.

RAYONNEMENT

Il a siégé au Conseil d'administration du CLD de l'Ouest de la Communauté urbaine de Québec (1998-2002) et de la Coopérative funéraire du Plateau (1992-2005). Il a été président du conseil d'administration de la SOLIDE de l'ouest de la Ville de Québec (2002-2010), organisme gérant un fonds d'investissement favorisant la création et le développement d'entreprises viables. Son mandat s'est terminé avec la fusion des trois solides du territoire des villes de Québec, d'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin. Il collabore à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec.





Ad. E.

M^e Colin K. Irving, Ad. E.
Irving Mitchell Kalichman s.e.n.c.r.l, LLP
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Cofondateur du cabinet, M^e Colin K. Irving pratique le droit depuis plus de 50 ans et possède une vaste expérience en litige constitutionnel et commercial ainsi qu'en arbitrages nationaux et internationaux. Il a plaidé devant les tribunaux de toutes les juridictions au Québec et au Canada, y compris à plus d'une vingtaine de reprises devant la Cour suprême.

CONTRIBUTION

M^e Irving a agi dans plusieurs dossiers dont les arrêts demeurent une jurisprudence importante aujourd'hui (*Banque de Montréal c. Bail Ltée* en 1992, *Renvoi relatif au Plateau continental de Terre-Neuve* en 1984, entre autres). Il a aussi plaidé en Cour suprême des causes qui revêtent une importance primordiale pour l'organisation de notre société et aux enjeux politiques importants (*Renvoi : Résolution pour modifier la Constitution* en 1981, par exemple). Il est membre de la liste des arbitres canadiens de la Chambre de commerce internationale (ICC) pour laquelle il a été président de panel ou juge-arbitre à de nombreuses reprises depuis 1982.

RAYONNEMENT

Il est actif au sein de sa communauté, notamment au Centre communautaire Tyndale Saint-Georges, et siège au conseil d'administration, desservant la communauté de la Petite Bourgogne. Depuis 2007, il est également impliqué dans la clinique juridique du Mile-End dont il est aussi président du conseil d'administration. Il y rencontre les clients en plus de superviser les étudiants des universités McGill et de Montréal qui y travaillent dans le cadre de cours crédités. En 2008, il a fondé une clinique jumelle au Centre Tyndale Saint-Georges. Il est aussi Fellow de l'American College of Trial Lawyers depuis 1982.



Ad. E.



Me Francine Larouche, Ad. E.
Larouche Ethier, avocats s.e.n.c
Abitibi-Témiscamingue

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Francine Larouche, cofondatrice du cabinet, a développé au fil des ans une pratique axée sur le droit de la famille, des personnes et des successions et plaide devant les tribunaux de première instance et d'appel tant à Rouyn-Noranda, à Ville-Marie, à Val-d'Or qu'à Amos.

CONTRIBUTION

Me Larouche a été première conseillère (2006-2007) et bâtonnière du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue (2007-2008) en plus d'être responsable du Comité des femmes dans la profession de la section (depuis 1992), de même que membre du Comité des femmes dans la profession du Barreau du Québec (depuis 2008). Elle est également membre du Comité sur la conciliation travail-famille du Barreau du Québec (depuis 2009). Elle participe également aux affaires de son Barreau par la prise en charge du site Web de la section. De plus, elle est engagée depuis plusieurs années au sein du Comité d'organisation du congrès annuel de Rouyn-Noranda.

RAYONNEMENT

Très impliquée dans sa communauté, elle a été membre du conseil d'administration de l'organisme Point d'appui et vice-présidente de celui du Pont de Rouyn-Noranda, un organisme en santé mentale. Elle a été aussi administratrice au conseil d'administration du Théâtre Tandem. Elle a été membre de l'association des femmes en affaires (1989-1990), coordonnatrice du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue (1992) et membre du conseil d'administration du Centre hospitalier de Rouyn-Noranda (1993-1995).





Ad. E.

M^e Alain Létourneau, c.r., Ad. E.
Cain Lamarre Casgrain Wells
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Alain Létourneau est avocat-conseil et associé du cabinet. Cumulant plus de 50 années d'expérience devant les différents tribunaux, dont la Cour suprême, il exerce en litige civil et commercial ainsi qu'en matière d'assurances où il a développé une expertise pointue nationalement reconnue.

CONTRIBUTION

M^e Létourneau a été et est toujours membre de divers comités du Barreau du Québec, notamment le Comité des requêtes et le Comité sur la révision du *Code civil*. Il a été bâtonnier du Barreau de Montréal (1991-1992). Il s'est impliqué au sein de la Fédération des professions juridiques du Canada (1991-1999) ainsi qu'au Conseil de la magistrature du Québec. Il a aussi été membre du Comité canadien de négociation sur le libre échange des services juridiques (1992-1999). Ses services sont par ailleurs requis à titre d'arbitre dans divers domaines dont la construction, les droits intellectuels, les contrats commerciaux et les excédents d'actifs des régimes complémentaires de retraite. Il est l'auteur de nombreuses chroniques dans la *Revue Assurance* et d'articles dans d'autres revues spécialisées, en plus d'être conférencier dans le domaine du droit des assurances et de la construction. Il a enseigné à la formation continue du Barreau du Québec, au Canadian Institute, à l'Institut d'assurance de dommages et aux cours de plaidoirie de l'Université de Sherbrooke.

RAYONNEMENT

Il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers et membre de l'Association of Defense Trial Attorney, membre du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine québécois. Il a reçu un Mérite du Barreau du Québec pour sa participation aux travaux concernant la réforme du *Code civil*. Depuis neuf ans, il est président de la Fondation du Barreau du Québec.



Ad. E.



M^e Jean Martel, Ad. E.

Lavery

Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Jean Martel est associé du cabinet depuis 1999. Il est une référence en droit national et international des valeurs mobilières, du financement des corporations, des institutions financières, des services financiers et des infrastructures du marché des capitaux.

CONTRIBUTION

D'abord conseiller juridique au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives du Québec (1978-1981), M^e Martel devient directeur des Affaires juridiques au ministère des Finances du Québec (1981-1988) avant d'en être le sous-ministre adjoint (1988-1994) responsable, entre autres, de l'élaboration des politiques relatives au secteur des institutions financières, des valeurs mobilières, de l'assurance-dépôts et à certains types d'institutions à caractère financier. Après un bref retour en pratique privée, il est nommé président de la Commission des valeurs mobilières du Québec (1995-1999). Il est un conférencier très prisé pour sa vision en matière de réglementation des institutions financières et des marchés financiers (invité par l'ONU, les HEC, le Canadian Institute, Insight, etc.). Il a été membre de plusieurs comités du Barreau du Québec, notamment celui sur la surveillance des fonds communs de placement (2001-2007).

RAYONNEMENT

Il met son expertise au profit d'importantes sociétés en tant qu'administrateur. Ainsi, il est l'un des plus anciens membres du conseil d'administration du Groupe TMX (depuis 1999), l'entité qui exploite notamment les Bourses de Montréal et de Toronto. Il a siégé au Comité des finances et de vérification de la Bourse de Toronto (2004-2008) et, depuis 2008, il préside le Comité de règles et politiques de la Bourse de Montréal. Depuis 2006, il est membre du conseil d'administration de la Banque de développement du Canada. Il préside également le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement du Barreau.





Ad. E.

M^e Maxwell W. Mendelsohn, Ad. E.
McMillan s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Maxwell W. Mendelsohn est associé du cabinet. Il pratique au sein du groupe d'insolvabilité et de restructuration. Il se spécialise dans les conseils aux entreprises commerciales et aux institutions financières. Il agit fréquemment comme arbitre ou médiateur dans le cadre de conflits commerciaux.

CONTRIBUTION

M^e Mendelsohn a été retenu en 2005 par Industrie Canada à titre de conseiller pour le secteur privé dans le cadre de la réforme du droit de la faillite et de l'insolvabilité. Il s'est adressé en 2003 au Comité permanent des banques et du commerce du Sénat du Canada, à titre de membre d'un panel d'experts, sur le même sujet. Il est un orateur prisé et participe à des tables rondes sur la réforme du droit de la faillite et de l'insolvabilité, les insolvabilités transfrontalières, la législation en matière de faillite et d'insolvabilité et sur d'autres sujets liés au droit bancaire, à l'insolvabilité et à la mise sous séquestre. Pendant plusieurs années, il a été maître de conférences sur le droit de la faillite et de l'insolvabilité au programme de premier cycle de la Faculté de droit de l'Université McGill.

RAYONNEMENT

Il est reconnu dans de nombreux répertoires nationaux et internationaux incluant le *Lexpert's 500 Leading Lawyers in Canada* et le *Chambers Global Directory of the World's Leading Lawyers*. Il s'est investi auprès de divers organismes comme le YM-YWHA Montreal, la Société de l'arthrite en plus de participer à de nombreuses campagnes de financement.



Ad. E.



Me Françoise Mercure, Ad. E.
Cain Lamarre Casgrain Wells
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Françoise Mercure est associée du cabinet depuis 1999. Elle concentre sa pratique en droit commercial et corporatif et exerce également en droit immobilier, financement d'entreprise, faillite et régimes de retraite et agit à titre d'arbitre dans ces domaines.

CONTRIBUTION

Me Mercure a participé à de nombreux comités du Barreau du Québec, notamment celui sur l'avenir de la profession (1994-1996) et le Groupe de travail sur la multidisciplinarité entre avocats et comptables (1997-2000) en plus d'avoir été membre du conseil d'administration du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle (2004-2006) et du comité de rédaction de la *Revue du Barreau* (1992-1997). Elle a enseigné le droit des affaires à la formation permanente de l'Université Laval, donné plusieurs cours à l'École du Barreau du Québec et prononcé de nombreuses conférences.

RAYONNEMENT

Elle est la première femme à avoir occupé le poste de présidente de la Chambre de commerce de Québec en 2001. Elle a assuré la présidence du conseil d'administration de l'Office du tourisme de Québec de 2005 à 2008 et a été présidente du Groupe de travail sur la gouvernance de la ville de Québec. Elle est présidente du conseil d'administration du Centre local de développement de Québec et vice-présidente de celui de la Fondation Rues principales. En 2004, elle a coprésidé la campagne de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches. Me Mercure est une citoyenne engagée socialement, ce qui lui a valu de recevoir de l'Association YWCA de Québec un Prix Hommage afin de souligner son dévouement exceptionnel. Elle est récipiendaire de la Médaille du Barreau de Québec.





Ad. E.

M^e Pierre Messier, Ad. E.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Pierre Messier est conseiller juridique d'entreprise depuis de nombreuses années. Il agit à titre d'avocat consultant entre autres pour Bombardier, depuis l'an 2000. Il a été un haut dirigeant de plusieurs grandes entreprises nord-américaines telles Domtar, Lafarge Corporation, Ciments Canada Lafarge et Norsk Hydro Canada à titre de vice-président.

CONTRIBUTION

Très impliqué à titre d'avocat d'entreprise dans les années 1980, M^e Messier a participé à différents comités du Barreau du Québec touchant les conseillers juridiques d'entreprise et a travaillé à la rédaction d'un rapport sur la multidisciplinarité publié en 1986. Il a été aussi très engagé, entre autres, auprès de l'Association des secrétaires et chefs de contentieux du Québec et a siégé à son comité exécutif (1997-1998). Président de la Section nationale des Jeunes Avocats et membre de l'exécutif national de l'Association du Barreau canadien dans les années 1970, il a par la suite été membre du conseil d'administration de la Corporation de services du Barreau du Québec (1996-2006) et son vice-président (1991-2006) en plus d'avoir été membre du conseil de la Fondation du Barreau (2000-2003) pour laquelle il est gouverneur à vie. Il est toujours actif au sein du Comité de surveillance du REER du Barreau, dont il est le président (depuis 1996). Il est aussi membre du conseil d'administration du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau (depuis 2006).

RAYONNEMENT

Il s'est illustré par son engagement au sein d'organismes éducatifs en siégeant aux conseils d'administration du Centre pédagogique Lucien-Guilbault depuis 1972 et dont il est président depuis 1995, de l'Association des parents du Collège Jean-de-Brébeuf (1988-1992) et dont il a été président (1990-1991), de même que du Collège Jean-de-Brébeuf (1991-1997), à titre de membre du Comité exécutif (1993-1997) et de vice-président (1996-1997).



Ad. E.



M^e André Albert Morin, Ad. E.
Service des poursuites pénales du Canada
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e André Albert Morin assume la direction du Bureau régional du Québec au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) à titre de procureur fédéral en chef, et ce, depuis sa création en 2006.

CONTRIBUTION

M^e Morin participe à de nombreux comités du Barreau du Québec, notamment celui sur le droit criminel (depuis 2004), celui sur la formation continue obligatoire (depuis 2009) et celui sur la réforme du *Code de déontologie des avocats* (depuis 2009). Il est également très actif au sein du Barreau de Montréal. Il a été conseiller du Barreau (2006-2008), membre du Comité sur l'administration de la justice en matière criminelle (depuis 2004) et président de celui sur l'éthique et l'image de l'avocat (depuis 2008). Il a enseigné à la section de droit civil de l'Université d'Ottawa (1989-1997) et, depuis 2002, il enseigne à l'Université de Montréal (droit pénal général, cours de droit spécial, preuve et procédure) et donne des conférences à l'École du Barreau. Il est lui-même détenteur d'un doctorat de l'Université de Poitiers. Il a donné de nombreuses conférences et ateliers et écrit des articles sur des sujets aussi variés que la courtoisie professionnelle, le processus judiciaire pénal en droit canadien, les développements en droit criminel, pour n'en nommer que quelques-uns.

RAYONNEMENT

Il a reçu le prix du sous-ministre de la Justice du Canada pour son excellence professionnelle (1993 et 2002). Il est membre du conseil consultatif de la Société de criminologie du Québec. Il est bénévole à l'Accueil Bonneau depuis 2009, et conseiller auprès de la chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal. Il est aussi chevalier de l'Ordre de Malte et chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre.





Ad. E.

M^e Alex K. Paterson, O.C., O.Q., c.r., Ad. E.
Borden Ladner Gervais
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Alex K. Paterson est un ancien associé principal du bureau de Montréal du cabinet. Il est reconnu comme étant l'un des principaux avocats en litige au Québec dans le domaine du droit de la santé.

CONTRIBUTION

Dans les années 1980, M^e Paterson a participé à quelques reprises à des causes de grande importance en droit de la construction et il a été appelé à représenter plusieurs cabinets comptables et leurs assureurs en matière de responsabilité professionnelle. Il a agi comme arbitre et médiateur dans plusieurs dossiers scolaires et a été nommé en 1976 par le gouvernement provincial dans le cadre de différends entre des écoles (commission Poirier). En 1990, il a aussi agi à titre de négociateur en chef du gouvernement du Québec dans les négociations avec les Mohawks. Il a été membre de la Faculté de médecine de l'Université McGill et y a enseigné le droit médical pendant plusieurs années.

RAYONNEMENT

Il est très actif au sein de la communauté comme le démontrent les diverses fonctions occupées au sein de nombreux organismes : président de la Fondation du Grand Montréal, Chancelier de l'Université Bishop, président du conseil d'établissement de l'Université McGill, président du conseil provisoire du Centre universitaire de santé McGill et membre du conseil du CUSM. Il siège également aux conseils de la Fondation Butters, de la Fondation des skieurs handicapés de l'Estrie et du Conseil consultatif de l'Institut neurologique de Montréal. De plus, il fait la lecture aux enfants dans les écoles dans le cadre du programme *BLG, la lecture et les enfants*.





Ad. E.



Me Richard W. Pound, O.C., O.Q., c.r., F.C.A., Ad. E.
Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Richard W. Pound est associé du cabinet. Il est membre du groupe de fiscalité et il exerce principalement en litige fiscal et en arbitrage commercial.

CONTRIBUTION

Il est membre du Comité international olympique et a été président fondateur de l'Agence mondiale antidopage (1999-2007) et demeure membre de son conseil de fondation. Il a été président de la Commission d'étude des Jeux olympiques. Il a été membre du Comité de liaison entre la magistrature de la Cour fédérale et l'Association du Barreau canadien (1999-2002 et 2003-2007). Il a été rédacteur en chef de plusieurs publications (dont *Canada Tax Cases*, *Doing Business in Canada*, *Pound's Tax Case Notes*) et chargé de cours à l'université.

RAYONNEMENT

Il a été chancelier de l'Université McGill (1999 à 2009), puis nommé chancelier émérite en juillet 2009. Cette université a créé une bourse d'études en son honneur qui sera remise aux étudiants de premier cycle qui auront su démontrer « un grand potentiel de réussite et un fort esprit de civisme » et lui a décerné un doctorat honorifique en sciences juridiques. Il est administrateur de la société d'histoire nationale du Canada et du Centre du patrimoine de la GRC. Il a été nommé par le magazine *Time* comme étant l'une des cent personnes les plus influentes du monde pour ses efforts dans la lutte contre le dopage dans le sport. Il est consul général honoraire de la Norvège à Montréal. En 2009, il a reçu le prix Ernest T. Stewart pour l'engagement communautaire des anciens étudiants s'étant dépassés pour leur université.





Ad. E.

Me Claudia P. Prémont, Ad. E.
Brodeur Prémont Lavoie, avocats inc.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Claudia P. Prémont est associée du cabinet Brodeur, Prémont, Lavoie avocats inc. Elle concentre sa pratique en droit de la famille, des personnes et des successions.

CONTRIBUTION

Me Prémont a été bâtonnière du Barreau de Québec (2007-2008) et est impliquée dans de nombreux comités du Barreau du Québec notamment à titre de présidente du Comité des femmes dans la profession et membre du Comité des requêtes, du Comité des problématiques reliées à la pratique privée et du Comité sur la réforme du *Code de déontologie*. Elle a été présidente de la section provinciale du Droit de la famille de l'Association du Barreau canadien jusqu'à juin 2010. Elle a été chargée de cours en droit de la famille à l'Université Laval et responsable des ateliers en droit collaboratif à l'École du Barreau en 2008 et 2009. Elle a agi à titre de conférencière ou formatrice, entre autres auprès des juges de la Cour supérieure du Québec et des juges de la Cour du Québec, des avocats spécialisés en droit de la famille et du public en général. Elle est l'auteure ou la coauteure de nombreux articles et ouvrages en droit de la famille.

RAYONNEMENT

Depuis 1999, elle est bénévole à la Young Women's Christian Association (YWCA) de Québec où elle répond aux questions des femmes en matière de droit de la famille, des personnes et des successions. Elle a été membre du conseil d'administration de la Fondation Signes d'Espoir et a été mentor auprès d'une étudiante dans l'activité *Prêtes ? Partez !* de la YWCA.





Ad. E.



Me Reine-Marie Roy, Ad. E.
Roy Beaulieu Boudreau Bélanger
Bas-Saint-Laurent

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Reine-Marie Roy est associée principale de son cabinet. Au fil du temps, sa pratique s'est développée dans divers domaines : droit de la famille, droit des sûretés, droit commercial, droit de la consommation et droit civil général.

CONTRIBUTION

Me Roy a été secrétaire de la section Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1987-1991) et la première femme bâtonnière de ce Barreau pendant deux mandats (1993-1995), devenant ainsi une pionnière et un exemple pour les femmes de la profession. Elle siège au Comité de discipline du Barreau du Québec. Elle a été et est conférencière pour de nombreux événements d'envergure, entre autres, à l'Association des personnes handicapées, à l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, au Centre hospitalier régional de Rimouski et à l'Association des femmes d'affaires du Québec.

RAYONNEMENT

Elle a été présidente de l'Association des femmes d'affaires, professionnelles et de carrière de la grande région de Rimouski inc. (2000-2004) et en est membre depuis 1998. Cette association l'a d'ailleurs nommée femme d'affaires de l'année 1999-2000. Elle est présidente du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, présidente de Spect'Art, administratrice du Comité de bioéthique du Centre de Santé et des Services sociaux de Rimouski-Neigette, en plus d'être vice-présidente de la Fondation Beaulieu-Langis. Elle a reçu un prix Hommage au Gala de reconnaissance 2007 de la Chambre de commerce et de l'Association des marchands de Rimouski. Elle a reçu la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada et la Médaille du jubilé.





Ad. E.

M^e Michael Stober, Ad. E.

Michael Stober avocat - Barrister & Solicitor inc
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Michael Stober œuvre en droit criminel, pénal et disciplinaire depuis plus de 30 ans. Il a d'abord exercé comme procureur de la Couronne en Alberta et ensuite au Québec pour enfin se consacrer à la pratique privée il y a une vingtaine d'années. M^e Stober a œuvré dans des mandats d'envergure représentant des compagnies et organismes publics et privés ainsi que des individus, touchant, entre autres le crime économique, la déontologie, l'homicide et l'extradition.

CONTRIBUTION

M^e Stober est très actif au sein des associations professionnelles tant au Québec qu'au Canada. Il a été membre du Comité de discipline du Barreau du Québec, du Comité des infractions du Barreau de Montréal, puis Gouverneur de la Fondation du Barreau du Québec. Au sein de l'Association du Barreau canadien, il a entre autres été président du Comité sur la rémunération des juges. Il a collaboré de façon bénévole avec le *Réseau Enfant Retour* et a enseigné le droit criminel avancé à l'Université McGill. Il a été procureur devant des commissions d'enquête et est souvent appelé à représenter des institutions policières ou leurs membres.

RAYONNEMENT

Il est une personne ressource importante auprès de jeunes avocats qu'il n'hésite pas à parrainer ou à conseiller. Il a participé à des conférences ou en a données tant à l'échelle provinciale, nationale qu'internationale, et il a écrit de nombreuses publications spécialisées pancanadiennes en anglais et en français, entre autres un livre sur *l'Entrapment*, un exposé pour la *Commission d'enquête sur les allégations soulevées au Sénat du Canada concernant les activités de la GRC* et un article soumis aux Journées strasbourgeoises sur la *Gouvernance corporative et la responsabilité pénale*. Il fait partie des avocats avec la plus haute cote - AV Prééminent - décernée par *Martindale-Hubbell International*.



Ad. E.



M^e Pierre Sylvestre, Ad. E.
Sylvestre Fafard Painchaud s.e.n.c
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Pierre Sylvestre est avocat fondateur du cabinet. Il exerce en droit civil général, très souvent pour le compte de regroupements de personnes, ainsi qu'en recours collectifs, en droit des coopératives, en droit de la responsabilité, en droit de l'environnement et en droit de la construction.

CONTRIBUTION

M^e Sylvestre a commencé sa carrière en 1971 au sein de la Clinique juridique de Pointe-Saint-Charles. Durant ces années, il a contribué avec d'autres à des initiatives à portée sociale et juridique : aide juridique, lois sur le logement locatif, coopératives d'habitation et de travail, participation citoyenne. M^e Sylvestre a aussi été l'un des premiers avocats à exercer le recours collectif au Québec et au Canada. Il est membre du Comité sur les recours collectifs du Barreau du Québec et a publié et donné de nombreuses conférences en droit coopératif et sur les recours collectifs.

RAYONNEMENT

Il est inscrit sur la liste de *The Best Lawyers in Canada* en recours collectif pour l'édition 2008. Il a siégé à plusieurs conseils d'administration d'organismes voués à la protection, à la promotion et à la défense des droits et des intérêts des citoyens, notamment l'Office de la protection du consommateur (1984-1987), la Coopérative de développement régional de Montréal (1987-1992) et l'Auberge communautaire du Sud-Ouest inc. (1987). Il a aussi été membre du conseil d'administration du Regroupement pour la relance économique du Sud-Ouest de Montréal de 1994 à 2007, dont 10 ans à titre de président.





Ad. E.

M^e Gérald R. Tremblay , C.M., O.Q., c.r., Ad. E.
McCarthy Tétrault
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Le bâtonnier Gérald R. Tremblay est avocat-conseil auprès du groupe Litige du bureau de Montréal du cabinet. Sa pratique est axée principalement sur le litige en droit civil, en droit des sociétés, en droit commercial et en droit de l'environnement, ainsi que sur les litiges en matière de recours collectif, de droit constitutionnel et de droit administratif.

CONTRIBUTION

M^e Tremblay a été bâtonnier du Barreau du Québec (2008-2009). Il est le président du Comité sur la réforme du *Code de déontologie des avocats*. Il a par ailleurs publié des ouvrages et donné des conférences sur divers sujets dont l'outrage au tribunal, les recours collectifs, les recours des actionnaires opprimés, la responsabilité civile des conseillers juridiques, les tribunaux et les médias. Il est d'ailleurs cosignataire du tout premier *Guide sur les conflits d'intérêts* publié par le Barreau du Québec. Dans les années 1990, il a été représentant du Barreau au sein du Comité national de la Fédération des professions juridiques du Canada sur les conflits d'intérêts et au Comité consultatif pour la sélection des juges de nomination fédérale et il a été délégué du gouvernement du Canada à la Conférence sur l'uniformité du droit.

RAYONNEMENT

Il figure dans le *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* (édition 2005) à titre de chef de file dans les domaines des recours collectifs, du litige commercial des entreprises, du litige en valeurs mobilières et de la responsabilité des dirigeants et des administrateurs. Il figure également parmi les meilleurs plaideurs du monde dans le *2005 Guide to the World's Leading Litigation Lawyers* du Legal Media Group. Il est Fellow de l'American College of trial lawyer.





AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.

Récipiendaires 2010 de
la *Médaille* et des *Mérites*
du Barreau du Québec





M^e Jean Chrétien, C.P., C.C., O.M., c.r., Ad. E.
Heenan Blaikie s.e.n.cr.l., s.r.l.
Ottawa

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉDAILLE DU BARREAU DU QUÉBEC 2010

M^e Jean Chrétien a commencé sa pratique en ouvrant son bureau d'avocat dans un quartier populaire de Shawinigan. Mais la politique a cependant tôt fait de rattraper ce jeune avocat qui, dès sa jeunesse, était très présent aux côtés de son père et de son grand-père dans l'organisation politique du Parti libéral. Il devient dès 1960 l'un des principaux organisateurs de la campagne de Jean Lesage au Québec. Il est élu, trois ans plus tard à l'âge de 29 ans, comme député à la Chambre des communes.

M^e Chrétien a gravi un à un les échelons du monde politique en occupant plusieurs postes importants au sein du Parti libéral. D'abord ministre sans portefeuille attaché aux Finances en 1967, il se voit offrir en 1968 par le nouveau premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, le poste de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Puis, Jean Chrétien retrouve sa passion pour l'économie en étant successivement nommé Secrétaire du Conseil du Trésor en 1974, premier Canadien français à occuper la fonction de ministre des Finances du Canada en 1975 et ministre de l'Industrie et du Commerce en 1976. À la fin de 1979, M^e Chrétien devient ministre de la Justice, ministre d'État au Développement social et ministre responsable des négociations constitutionnelles. L'année 1986 marque une pause de la scène politique pour M^e Chrétien qui démissionne de son siège et retourne à l'exercice du droit. Il reviendra en politique en 1990 pour occuper la chefferie du Parti libéral. Il sera élu en 1993 comme premier ministre du Canada. M^e Chrétien quitte ses fonctions le 12 décembre 2003.

Retraité du monde politique, Jean Chrétien profite de sa nouvelle liberté pour revenir à ses premières amours : le droit. Il se joint, en janvier 2004, à un grand cabinet d'avocats à titre d'avocat-conseil et exerce aujourd'hui principalement à Ottawa tout en restant actif à Montréal.



Ad. E.



M^e Donald Bécharde, Ad. E.
Les Avocats DeBlois & Associés s.e.n.c.r.l.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2010

Avocat d'exception, M^e Donald Bécharde est une sommité en droit de la preuve et de la procédure. Très dévoué au Barreau depuis plus de 20 ans, M^e Bécharde est conférencier pour la Formation continue du Barreau où il a, entre autres, joué un rôle clé lors des grandes réformes de la procédure civile. Sa rigueur intellectuelle, sa passion et la qualité de ses remarques ont fait de lui un conférencier prisé des avocats, des membres de la magistrature, des tribunaux administratifs et des autres ordres professionnels, et un champion de l'avancement du droit et de la justice.

M^e Bécharde est également reconnu comme un plaideur redoutable et polyvalent, qui s'est illustré dans des dossiers d'envergure et des domaines variés du droit civil : commercial, assurances, responsabilité professionnelle, disciplinaire et administratif. Mentionnons qu'il est l'auteur du *Manuel de l'objection*, une référence incontournable sur la preuve pour les avocats en litige.





Ad. E.

M^e André C. Côté, Ad. E.
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2010

M^e André C. Côté a contribué au développement du droit du travail tant par son enseignement, ses nombreux articles, commentaires et rapports de recherche que par son travail d'arbitre en relations de travail. Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval de 1974 à 2002, M^e Côté en a été le doyen pendant huit ans. Il a été secrétaire général de l'Université Laval de 1997 à 2002. Il a également enseigné durant plusieurs années à l'École du Barreau du Québec.

Président, en 1994-1995, du Groupe de travail sur l'éthique, la probité et l'intégrité des administrateurs publics formé par le ministre de la Justice du Québec, M^e Côté a été nommé à l'unanimité par l'Assemblée nationale premier titulaire de la fonction de commissaire au lobbyisme du Québec, poste qu'il a occupé de 2002 à 2009. Il a rédigé et adopté, en 2004, le *Code de déontologie des lobbyistes* et mis en place, avec le directeur du Commissariat au lobbyisme du Canada, le Réseau des commissaires au lobbyisme et des registraires des lobbyistes du Canada. Nul doute que la contribution de M^e André C. Côté en ces matières a contribué à cultiver le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité d'une administration publique transparente et responsable.



Ad. E.



M^e Pierre-Gabriel Jobin, Ad. E.
Faculté de droit de l'Université McGill
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2010

M^e Pierre-Gabriel Jobin figure parmi les plus illustres membres du Barreau œuvrant dans le monde universitaire. Après avoir commencé sa carrière en pratique privée puis comme professeur à l'Université Laval, il a poursuivi son parcours à l'Université McGill, où il a été très actif au Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec. Il est parmi ceux qui ont le plus contribué à la compréhension et à la réflexion sur la réforme du *Code civil*, devenant un véritable phare pour les avocats et autres juristes.

Comme auteur et conférencier, M^e Jobin a fait une contribution exceptionnelle à la connaissance, à la diffusion et au développement du droit civil québécois. Auteur incontournable, ses ouvrages et articles sont cités quotidiennement par les tribunaux; il a notamment publié *Les obligations*, conjointement avec le juge Jean-Louis Baudouin, ainsi que *La vente* et *Le louage*. Ses publications internationales font connaître notre droit à l'étranger. M^e Jobin a assumé des fonctions importantes dans des revues et des associations. Il a agi comme consultant expert devant les tribunaux étrangers. Il s'est engagé dans de nombreuses activités et structures du Barreau, dont le Comité des équivalences, où il a été très actif pendant quinze ans.





Ad. E.

M^e Esthel Gravel, Ad. E.
Directeur des poursuites criminelles et pénales
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE DU BARREAU DU QUÉBEC 2010

M^e Esthel Gravel est avocate en droit criminel et pénal depuis plus de trente ans et occupe actuellement le poste de procureure aux poursuites criminelles au Bureau de service-conseil du directeur des poursuites criminelles et pénales.

Avocate hors pair et profondément motivée par l'enjeu humain, M^e Gravel est membre des conseils d'administration de plusieurs fondations et organismes voués à la défense et à la promotion des droits des victimes de crimes, dont le Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal, où elle est très active depuis plus de 20 ans et l'Association québécoise Plaidoyer-victime. Tout autant dévouée à la cause de la transmission des connaissances, M^e Gravel enseigne le droit criminel depuis 1994 aux niveaux collégial et universitaire ainsi qu'à l'École nationale de police, à l'École des poursuivants et à l'École du Barreau. Esthel Gravel est aussi l'auteure de nombreux ouvrages, précis et guides de travail dans le domaine du droit criminel et pénal, et elle donne régulièrement des conférences et des formations dans le cadre de congrès ou de colloques au Québec, au Canada et à l'étranger.



Ad. E.



M^e Louise Langevin, Ad. E.
Faculté de droit de l'Université Laval
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

MÉRITE CHRISTINE-TOURIGNY 2010

Femme engagée, M^e Louise Langevin n'hésite jamais à prendre position sur la place publique pour stimuler le débat social et proposer l'amendement des politiques. On se souviendra qu'elle s'est impliquée en 2007 à titre de membre du Comité externe sur la diversité religieuse face au droit à l'égalité du Conseil du statut de la femme et, plus récemment, en tant que conseillère à la condition féminine auprès de la commission Bouchard-Taylor.

M^e Langevin a publié de nombreux travaux, sur des sujets tels que l'égalité des hommes et des femmes et la violence à l'égard des femmes, qui ont contribué à constituer un courant d'expression de la pensée juridique québécoise féministe. Outre ses très nombreuses publications dans des revues ou ouvrages collectifs, elle est coauteure d'ouvrages reconnus sur l'indemnisation des victimes de violence sexuelle et conjugale.

Professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval depuis 1991, son enseignement et ses recherches ont sans cesse porté sur le droit civil et sur l'analyse féministe du droit. Son travail s'étend aussi au bénéfice de regroupements et d'organisations : elle a été notamment titulaire, de 2006 à 2009, de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval ainsi que professeure invitée dans des programmes d'études de facultés de droit françaises.

Ses efforts constants pour promouvoir les droits des femmes, tant dans la communauté juridique que dans la société en général, alliés à sa perspicacité, ses habiletés de recherche et sa capacité d'analyse, font de M^e Langevin une avocate engagée et dévouée. Louise Langevin est sans conteste une avocate incontournable dans le développement des thèmes reliés aux femmes et, de ce fait, elle contribue de façon significative au rayonnement de la pratique du droit en lien avec les valeurs de respect et d'égalité qui caractérisent notre société moderne.



*Rendez-vous
l'année prochaine
pour rendre hommage
à de nouveaux*

AVOCATS

ÉMÉRITES

Ad. E.





Ad. E.



Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400
Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca

Édité en août 2010

Barreau
du Québec

